



Infos Tétrás Jura

DECEMBRE 2011 — N° 27

Dans ce numéro :
La biodiversité forestière

SOMMAIRE :

- L'édito
- Les pages scientifiques
- Le dossier
- L'écho des massifs
- Nouvelles d'ailleurs
- Votre page



L'Edito

L'année 2011 qui vient de s'écouler nous a paru courte, tant elle a été dense...

Peut-on imaginer que la série à succès « trans'jurassienne à tout prix » reprenne cette année ?

Les médias, sont déjà à l'affût et prêt à assurer sa promotion !

Au GTJ, les esprits sont sereins et fort de notre expérience du début d'année, nous laisserons aux services de l'état le soin de gérer une nouvelle période de conflit, si celle-ci devait arriver. Souhaitons que le PNR du Haut Jura joue son rôle de démineurs en garantissant l'équilibre entre préservation de l'environnement et développement économique.

Cette fin d'année est également le moment de tirer un premier bilan de cette année 2011. Nous avons pu conserver le second poste créé en février 2010. Une première victoire pour

l'association et un objectif pour 2012 : transformer ce poste CDD en CDI !

Le premier semestre a été, dans son ensemble, assez dense. L'évènement transjurassienne, bien sûr, mais aussi le montage du projet « biodiversité des forêts de montagne ». Nous ne pouvons que regretter le retrait de notre candidature à ce programme Européen, faute d'avoir pu mobiliser les crédits nationaux nécessaires.

Le groupe de travail continu malgré tout son travail et le GTJ œuvre aux cotés de ses partenaires pour que quelques actions centrales du projet puissent être financées malgré tout.

L'année internationale de la forêt se termine, l'occasion pour nous de faire le point sur ce milieu naturel si important pour nos chers oiseaux ! Enfin, je suis heureux de souhaiter la bienvenue à Pierre Terret qui aidera Anaïs, durant l'année 2012 (congé maternité, puis parental

d'Alexandra). Cette nouvelle année sera également chargée, puisque le GTJ met en œuvre plusieurs projets : évaluation de deux populations de Gélinoche des bois dans le sud du massif du Jura, poursuite de la malle pédagogique... Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année, et une année 2012 riche de bonnes nouvelles pour nos massifs !

Jean Michel Lacroix
Président

Les pages scientifiques : Résultat des comptages 2011 et des observations 2010

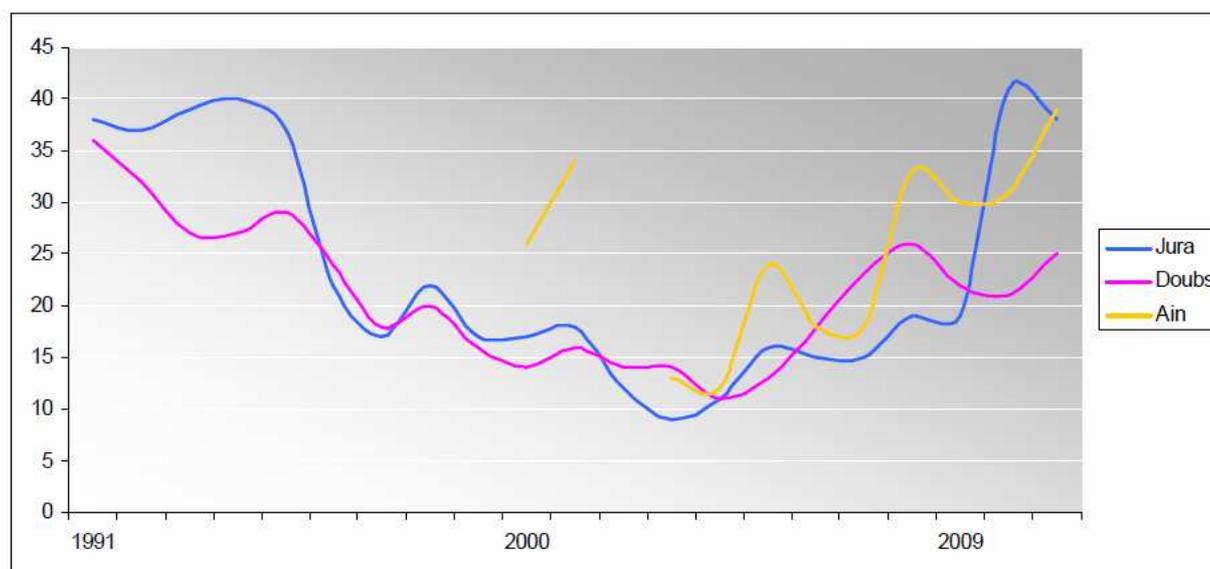
● Comptages au chant

Département	Coqs certains		Coqs immatures		Poules	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Jura	41	38	2	7	21	20
Doubs	21	25	1	1	6	9
Ain	31	39	1	1	13	14
Total	93	102	4	9	41	42

Récapitulatif des effectifs de grand tétras recensés sur places de chant par département

Les résultats obtenus cette année lors des comptages au chant sont encourageants. Le nombre de coqs chanteurs est en augmentation (+ 9 coqs) par rapport à 2010. Le nombre de poules reste stable et le nombre de juvéniles est en augmentation (+ 5 jeunes) traduisant de bonnes années de reproduction antérieures:

- Le département de l'Ain comptabilise 8 coqs de plus que l'an passé pour seulement une place de chant supplémentaire.
- Le département du Doubs enregistre une augmentation (plus légère, +4 coqs) dont deux oiseaux sur un secteur jusqu'alors inutilisé par les oiseaux.
- Pour le département du Jura, les résultats sont en légère baisse (-3 coqs) mais les chiffres restent satisfaisants. Le point noir du département reste, comme ces dernières années, le Massif du Massacre où seul un coq chanteur a été détecté ce printemps.



Evolution des effectifs de coqs chanteurs sur places de chant du Massif.

Les pages scientifiques : Suite...

• Comptages en battue

MASSIF DU RISOL (M. Montadert)

Gélinotte : 19 adultes - 9 jeunes (4 nichées)

Nous constatons une forte baisse apparente de la densité et un succès reproducteur assez moyen, conséquence de la petite taille des nichées observées. Toutefois, on peut se demander si les conditions météo défavorables de cette année au moment des comptages, n'ont pas rendu difficile la détection des gélinottes (individus perchés ou partant à très faible distance suggérant qu'une plus forte proportion a pu être manquée). Il faut remarquer que les battues réalisées sous la pluie n'ont généralement rien donné (comme pour le Grand-tétras). Toutefois, on peut aussi noter qu'une baisse des densités (voir fig.1) est constatée après les années qui dépassent 6 ad./100 ha (2005 et 2010). Ceci pourrait indiquer un phénomène de régulation des effectifs par densité-dépendance (augmentation de la mortalité avec la densité ?).

Grand tétras : 12 coqs, 8 poules, 1 indéterminé et 8 jeunes (3 nichées)

Il est surprenant de constater que la densité de Grand-tétras est la plus forte obtenue depuis le début des comptages en 1995. Le chiffre de 12 coqs levés n'avait jamais été atteint. Pour la 4^{ème} année consécutive, nous observons un sex-ratio déséquilibré en faveur des coqs. La bonne nouvelle concerne l'observation de 3 nichées. Une des 3 nichées qui était douteuse pendant le comptage, a été finalement retenue quand 4 jeunes ont été observés à moins de 100 m quelques jours plus tard. Les jeunes, bien observés des deux autres nichées, étaient particulièrement grands et volaient parfaitement, probablement âgés d'environ 1 mois¹/₂. Ceci indique une date de ponte plus précoce que d'habitude, ce qui était attendu compte tenu de l'avancement du printemps et de l'activité sur les places de chant. De plus, du fait de l'observation d'une poule ayant un comportement inhabituel (se reposant à 2 reprises à 20 m des observateurs), de la présence de crottes de jeunes dans un secteur où rien n'a été levé, nous pensons que 2 nichées supplémentaires se trouvaient probablement dans la zone battue. Enfin, nous savons par témoignage, qu'une nichée de tétras a été observée début juillet, dans un secteur que nous n'avons pas eu le temps de parcourir. L'ensemble de ces faits convergent pour affirmer que l'année 2011 est un bon cru pour le Grand-tétras (voir fig. 2).

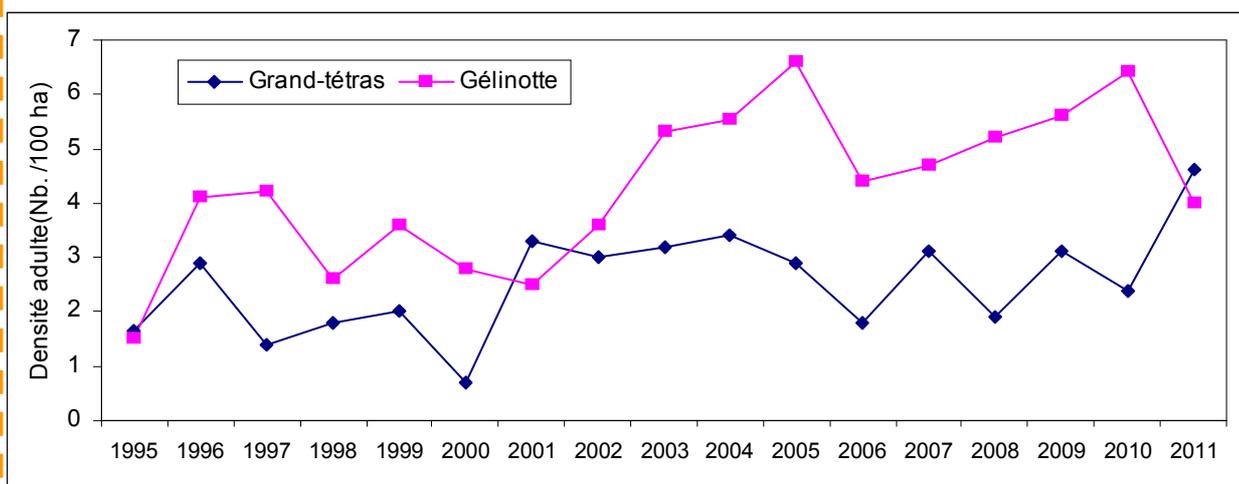


Figure 1 : Variation des densités de gélinottes et grand-tétras adultes de 1995 à 2011 dans le massif du Risol.

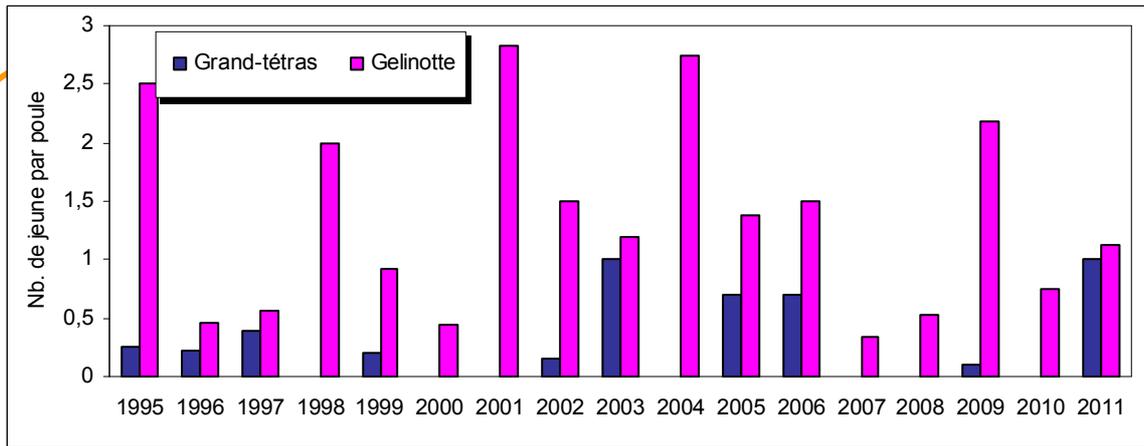


Figure 2 : Variation du succès reproducteur (en nb de jeune par poule) du grand-tétras et de la gélinotte * de 1995 à 2011 dans le massif du Risol. * Pour la gélinotte, le nombre de poule a été estimé en considérant un sex-ratio adulte déséquilibré en faveur des mâles (20% de mâles surnuméraires)

MASSIF DU RISOUX (A. Mottet)

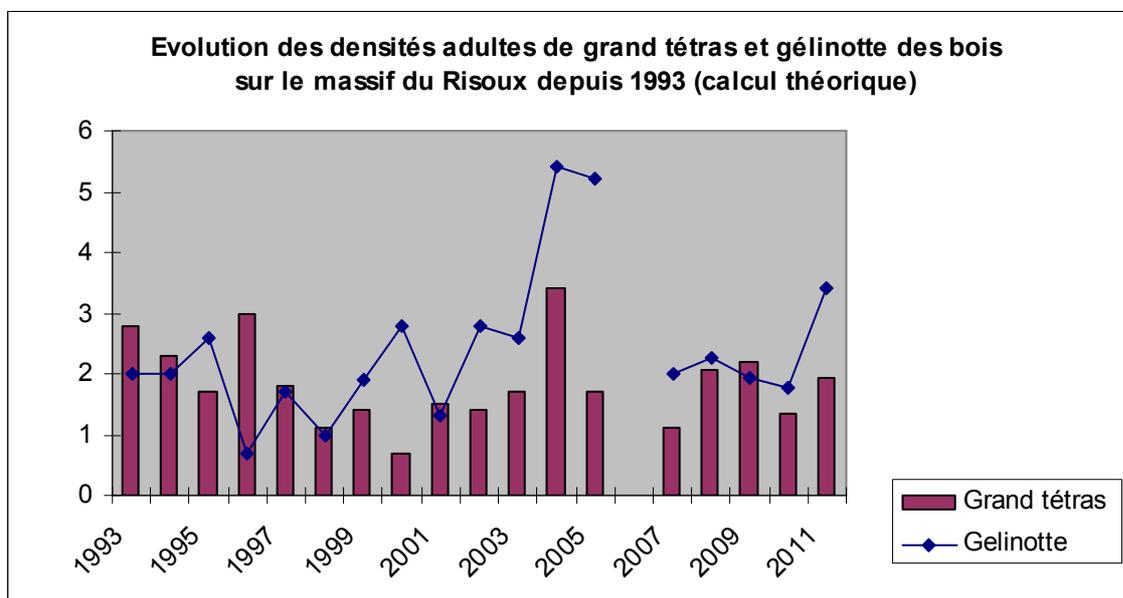
Gélinotte : 37 adultes - 16 jeunes (6 nichées)

La densité de gélinottes est en augmentation par rapport à l'année dernière. Malgré une baisse du succès de reproduction (56% en 2010) celui-ci reste assez bon avec encore cette année, quelques observations de jeunes isolés. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce résultat :

- Soit la poule s'est enfuie avant, sans être vue. Ce qui est souvent le cas lorsque la nichée est petite.
- Soit la nichée n'est pas regroupée et les oiseaux se situent à une cinquantaine de mètres entre eux.

Grand tétras : 5 coqs, 12 poules, 4 indéterminés, 8 jeunes (3 nichées)

La densité de grand tétras est également en augmentation par rapport à l'année 2010. Malgré un début d'été favorable à la survie des jeunes, le succès reproducteur est plus faible que l'année passée (41% en 2010). Cependant, nous comptabilisons une nichée supplémentaire en supposant qu'un jeune coq levé seul était accompagné d'autres individus. Comme pour le département du Doubs, les jeunes étaient bien volant avec une taille relativement proche de l'adulte. En revanche, le sexe ratio est très déséquilibré : 1 coq pour 2 poules. Même si cet écart est peut-être accentué par les aléas de détection comme le suggère la présence de quelques indices de coqs dans des secteurs où rien n'a été levé, il suggère malgré tout une modification du sex-ratio de la population.



Les pages scientifiques : suite ...

MASSIF DE CHAMPFROMIER (M. Richerot)

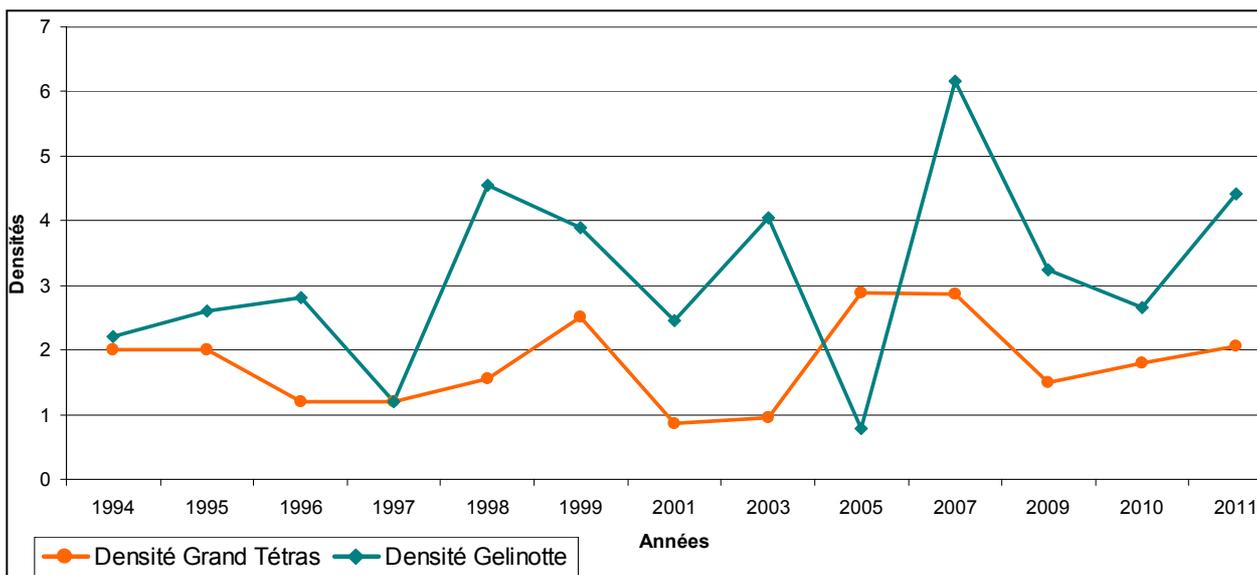
Gélinotte : 30 adultes, 12 jeunes (4 nichées)

Nous observons la meilleure densité depuis 2006. Jamais nous n'avions observé 5 nichées.

Grand-tétras : 3 coqs, 11 poules, 5 jeunes (2 nichées)

Avec 14 adultes observés nous avons le meilleur comptage depuis 1995. Comme en 2010 et 2009 le sexe ratio est toujours très déséquilibré. Seul 3 coqs sont observés. Les bons chiffres obtenus sur les comptages au chant ne se retrouvent pas dans les comptages d'été. Notons l'observation d'un coq sur la commune de Giron dans un secteur qui n'était plus compté depuis 1996.

La bonne nouvelle vient des deux nichées observées, une première pour ce massif !

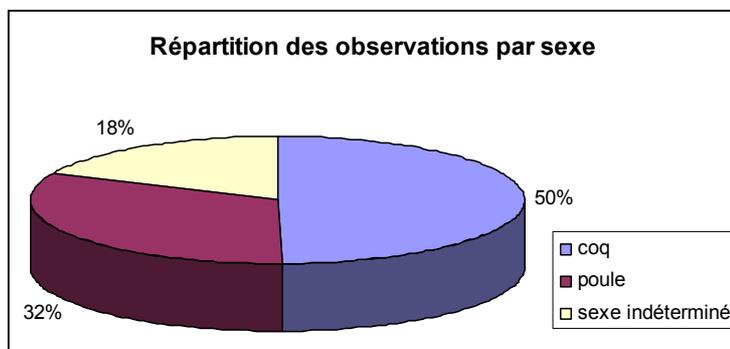


Evolution des densités de grand tétras et de gélinotte des bois entre 1994 et

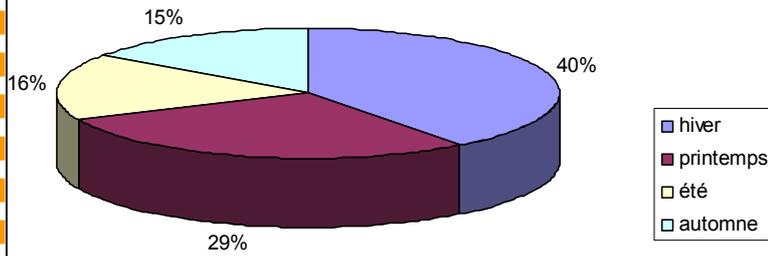
• Observations ponctuelles 2010 - Grand tétras

Le nombre de fiches transmises en 2010 est stable par rapport à 2009. Nous avons récolté cette année 610 observations contre 601 en 2009.

En 2010, la majeure partie des observations est constituée d'indices de coqs. 178 Grands tétras adultes (73 poules, 98 coqs et 7 indéterminés) ont pu être observés soit une augmentation de 61% par rapport à 2009. Notons une très forte diminution du nombre de nichées puisque nous en avons enregistré 9, soit 8 de moins qu'en 2009. Ces résultats peuvent s'expliquer par les mauvaises conditions météorologiques du début du mois de juin. Signalons la découverte de 6 cas de prédation (3 plumées, 2 cadavres et 1 œuf). La moitié



Répartition des observations par saison

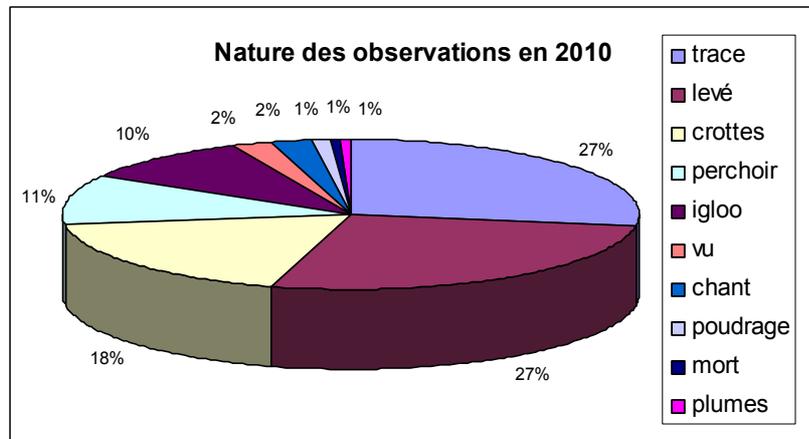


des données a été récoltée à partir des excréments (32% pour les crottes et 20% pour les perchoirs).

La majorité des données a été recueillie en hiver et au printemps. Ces deux saisons sont très propices à la récolte d'informations grâce aux prospections hivernales ou pendant les recherches d'indices sur les places de chant.

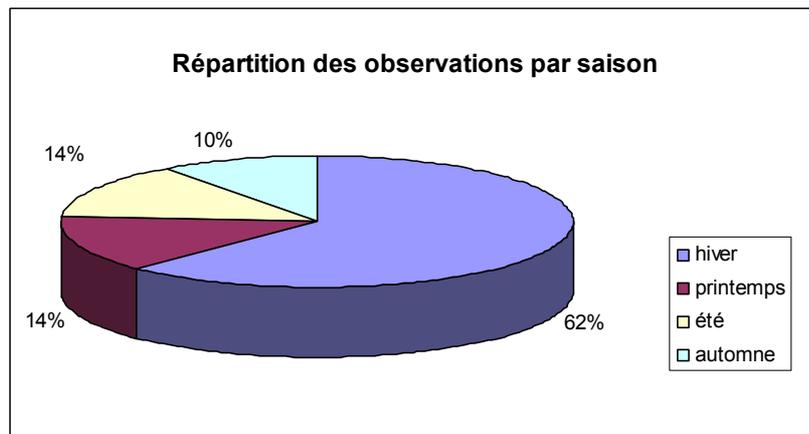
• Observations ponctuelles 2010 - Gélinotte des bois

Le nombre de fiches transmises en 2010 atteint un record jamais atteint avec 745 fiches transmises. 97% des observations n'ont pas permis l'identification du sexe de l'oiseau en raison de la nature de l'observation. Le nombre de nichées observées a fortement augmenté : 45 nichées, totalisant 148 juvéniles. Cependant, le succès reproducteur reste stable avec une moyenne de 3,28 jeunes/poule. Une observation au mois d'octobre d'un nid comprenant 6 à 8 œufs éclos laisse supposer l'existence d'une nichée supplémentaire. Cinq cas de prédation ont été enregistrés dont un sur un juvénile.



Contrairement aux années passées, la majorité des données transmises concerne des traces et des oiseaux levés. Les observations de crottes sont au 3ème rang.

Dans l'ensemble du Massif et comme chaque année, la majorité des données a été récoltée en hiver (62%) durant les prospections hivernales et au printemps (14%) pendant les recherches d'indices sur les places de chant.



Résultats du suivi des placettes Natura 2000

Le GTJ a été missionné pour réaliser le suivi des placettes Natura 2000 « lutte contre le hêtre » (voire Info Tétrás Jura N°25) sur le Massif du Risoux. L'objectif de ce suivi ? Connaître la réponse comportementale du grand tétras face à ces travaux.

Le protocole mis en place permet d'obtenir un pourcentage de placettes positives (nombre de placettes positives/nombre de placettes totales) en se basant sur la recherche d'indices de présence récents (crottes, plumes, observations directes...).



Afin d'apprécier l'efficacité des travaux, nous avons comparé le résultat des prospections des placettes « travaillées » à celui de placettes « témoins » possédant les mêmes critères d'éligibilité pour prétendre à ces travaux (taux de recouvrement du hêtre en sous étage >60%).

Au total 83 placettes travaillées et 89 placettes témoins ont été prospectées

	Placettes travaillées		Placettes témoins	
	Nbr	%	Nbr	%
Placettes positives	13	16	4	5
Placettes négatives	70	84	85	95
Total	83	100	89	100

D'après les relevés réalisés, nous constatons un pourcentage de placettes positives légèrement supérieur sur les placettes travaillées. Cela traduit un effet positif des travaux sur l'occupation des territoires du Grand tétras en période estivale.

Néanmoins, ces résultats auraient pu être plus nets.

En effet, d'après le document de M. MONTADERT « Détermination des valeurs de seuils des variables de végétation pour qualifier les habitats à Grand-Tétrás », le nombre de placettes potentiellement favorables pour l'estive aurait du être nettement supérieur. D'après les résultats des relevés de végétation pris sur le terrain et après l'application de la méthode de calcul de qualité des habitats en période estivale, 28 placettes soit 34% des placettes travaillées, présentent un faciès de végétation accueillant pour le grand tétras. Cela représente le double des placettes effectivement positives après recherche d'indices.

« Période estivale : valeurs de seuils.

La somme des recouvrements de la strate herbacée, myrtille et framboise doit être au moins de 50% de recouvrement, idéalement plus de 60%. -[...] Les secteurs avec ³ 50% de myrtille sont très favorables. »

Seul 36% des placettes potentiellement positives sont réellement fréquentées par les oiseaux

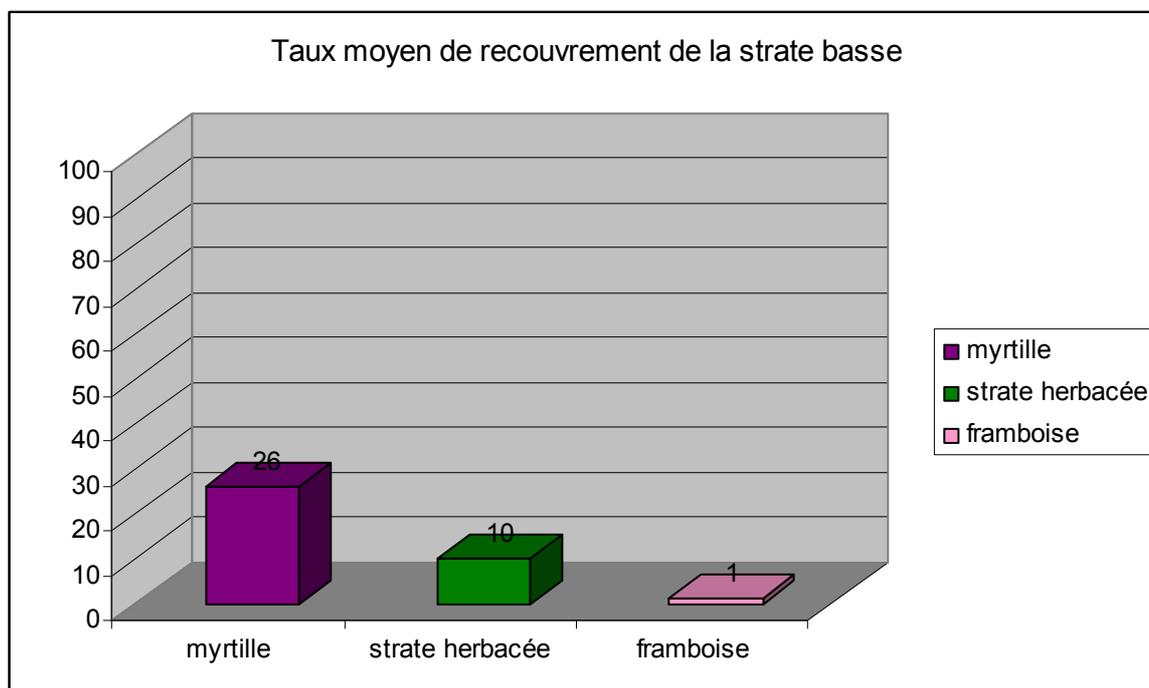
Pourquoi une telle différence ? Plusieurs hypothèses peuvent être mises en avant :

- Eloignement avec les territoires occupés : D'après la base de données gérée par le GTJ et l'ONCFS, l'observation la plus proche et la plus récente se trouve à 450 mètres des premières

placettes travaillées pour le secteur des Rousses (observation de 2009) et 350 mètres pour le secteur de Morbier (observation de 2011).

Secteurs fortement dégradés avant travaux : D'après les observations de terrain faites au moment du géo-référencement des placettes, certains secteurs se sont révélés être très fortement dégradés sur de grandes surfaces. Nous pouvons supposer que les oiseaux ont « perdus » l'habitude d'utiliser ces secteurs et que malgré l'année écoulée, ils n'ont toujours pas réintégré ces secteurs dans leurs territoires.

Malgré tout, le pourcentage de placettes potentiellement positives reste très faible (34%), diminuant ainsi les chances de fréquentation des oiseaux sur les placettes. En effet, le recouvrement global de la strate basse (myrtille, framboise, herbe) est de 37%, loin des chiffres recommandés par M. MONTADERT.



En conclusion, nous pouvons dire que le bilan de ces travaux reste mitigé. Le taux d'occupation des oiseaux sur les placettes travaillées est supérieur à celui des placettes témoins traduisant une inadaptation du grand tétras face à des milieux trop fermés. Cependant, il paraît difficile de montrer une réponse comportementale flagrante des oiseaux en réponse à ces travaux. Effectivement seules quelques placettes ont été réellement bénéfiques. Une seconde année de suivi permettra d'apprécier l'évolution de ces résultats (réponse comportementale des oiseaux et évolution de la strate basse). Toutefois, au vu de cette première année de suivi, il paraît nécessaire de réfléchir à un nouveau protocole de désignation de placettes Natura 2000 Mesure G. En effet, il semble que le seuil de recouvrement de hêtre fixé à 60 % minimum, rende la réutilisation des sites par l'espèce beaucoup plus longue. L'efficacité de la mesure pourrait, si les critères restent inchangés, être remise en cause. Il pourrait être envisagé d'assouplir le taux de recouvrement du hêtre dans une fourchette comprise entre 50 % et 70 % par exemple.

Le dossier : La biodiversité forestière

2011, Année Internationale de la Forêt touche à sa fin. Ces « années » décrétées par l'ONU sont vous le savez, l'occasion d'alerter le grand public sur un problème spécifique de conservation de la nature...

L'opportunité pour nous de faire aujourd'hui un petit tour d'horizon de la « question » forestière et plus particulièrement de la préservation de la biodiversité forestière.

Les forêts équatoriales sont considérées comme les poumons de la terre. Malheureusement ces forêts sont actuellement soumises à des pressions sans précédents (brûlis, plantation de palmiers à huile, culture de Soja ou élevage).

On considère trop souvent que les forêts tempérées françaises ne sont elles, aucunement menacées. On affirme même que la forêt gagne du terrain en France.

Oui, mais de quelle forêt parle t-on ? Peut-on comparer une futaie jardinée jurassienne (riche en gros bois ou abritant du grand tétras) avec une plantation de Pin dans les landes ? Où avec un taillis sous futaie à courte révolution ?

La forêt française sera, à moyen terme, soumise à des pressions de plus en plus importantes et déjà dans certains endroits les mutations sont en cours.

Les directives nationales imposent des récoltes de plus en plus importantes, les grosses unités de scieries commencent à imposer leurs desideratas et un réel contre pouvoir peine à voir le jour...

Le contexte économique et énergétique pousse les pouvoirs publics à chercher d'autres revenus et d'autres sources d'énergie...

A son niveau le GTJ travaille à influencer de manière positive sur la gestion forestière jurassienne. Les dernières formations ONF de cet automne et les opportunités d'échanges entre forestiers (publics et privés) et naturalistes nous encouragent dans ce sens.

ASSISES de la Forêt Vivante.

Visite de terrain et conférence avec M. Jean Philippe Schütz, professeur émérite de sylviculture à l'EHA de Zurich, et président de « Pro silva Europe ».

Cette journée a été programmée par le syndicat ONF SNUPFEN Franche-Comté dans le cadre des assises de la forêt vivante. Elles célèbrent l'année internationale de la forêt.

RDV a été donnée le 13 octobre dernier à la maison forestière de Labergement sainte marie (25). Les quelques 40 forestiers présents se sont dirigés vers la RBD (Réserve Biologique Domaniale) de la « Grand Cote » pour parler, entre autre, de sylviculture et de biodiversité.

Ces 54 hectares de forêt ont été classés en RBD en 1977 pour garantir la durabilité du peuplement hébergeant une héronnière.

Depuis, les hérons sont partis, mais la RBD est demeurée et est intégrée à la Réserve Naturelle Nationale du lac de Remoray.

La première étape de cette visite a permis à François Channal (Chef UT de Labergement) et Gérard Vionnet (RNN remoray) de présenter quelques caractéristiques de cet espace forestier. Il s'agit d'une station riche (croissance d'environ 10 m³/ha/an) de hêtraie sapinière, traitée en futaie jardinée.

Dans une Réserve Biologique Dirigée, la récolte de bois est possible mais l'aménagement intègre d'autres objectifs, tout aussi prioritaires, en l'occurrence la préservation de la biodiversité. L'objectif de la Réserve Naturelle Nationale est ici clairement affiché : Accroissement du taux de nécromasse. Pour atteindre cet objectif, il est interdit de marteler les arbres d'un diamètre



**ANNÉE INTERNATIONALE
DES FORÊTS • 2011**

supérieur à 95 cm. De même, les arbres à micro habitat (percé, branches mortes, décollement d'écorces, foudroyé...) sont conservés.

L'exercice de gestion devient très complexe car on se trouve tiraillé entre deux philosophies :

- la récolte de bois, dont les objectifs sont inscrits dans le plan d'aménagement rédigé pour 20 ans.
- l'amélioration du niveau de biodiversité qui lui répond aux objectifs de la RNN du lac de Remoray et inscrits dans son plan de gestion, renouvelé tous les 5 ans.

L'équilibre entre ces deux paramètres est difficile à garantir et le dernier martelage n'a permis de récolter que la moitié du volume normalement réalisable.

Pour les gestionnaires de la RNN, l'enjeu est de taille. Ils doivent en effet être « à la pointe » en termes de préservation de la biodiversité, spécialement dans un espace forestier connu pour sa spécificité puisque en effet cette forêt n'a jamais été déboisée depuis l'époque des moines...garantissant l'arrivée jusqu'à nos jours et la survie d'une entomofaune exceptionnelle.

Elle présente également une structure peu courante dans le haut Doubs. Riche en très gros bois et présentant déjà quelques caractéristiques de sénescence, elle favorise une bonne croissance du niveau de la biodiversité.

Cette RBD fait également partie du réseau Natura 2000 et tous les résineux de plus de 95 cm de diamètre sont l'objet d'un contrat avec engagement de conservation de 30 ans.

Le second point fort de la visite nous conduit dans un îlot de sénescence de 2.7 ha.

Selon le professeur Schütz la structure verticale y est très intéressante. Elle présente un pourcentage important de bois de très gros diamètre dont certains secs sur pieds ou renversés...ces phases sont plutôt rares dans les forêts traditionnelles.



La régénération est également présente et même si les perches et diamètre moyen sont peu représentés M. Schütz considère qu'il n'est pas nécessaire de chercher la surabondance dans ces catégories. Selon lui, un équilibre entre production de bois et biodiversité est possible et il n'est pas nécessaire de scinder ces deux visions. D'ailleurs, toujours selon le professeur, les Réserves Biologiques Intégrales (sans aucune gestion) ne sont pas la panacée en matière de richesse biologique...de plus cela demande un très grand nombre d'années (environ 350 ans, si on estime la durée de vie d'un sapin à 450 ans) avant que les caractéristiques d'une forêt naturelle ne deviennent vraiment intéressantes et visibles.

Alors, en prenant en compte ces données, la recherche d'un compromis entre production et protection ne serait-elle pas LA solution ?

D'après M. Schütz, le traitement en futaie jardinée permet et doit produire des bois de très gros diamètre de bonne qualité. Le rôle du sylviculteur est donc de mener une gestion de long terme prenant en compte prioritairement le potentiel sylvicole de la station forestière et non les exigences des quelques scieurs équipés de Kanter destiné à la production de gros volume de sciage sans grande valeur et qualités techniques. La biodiversité trouve naturellement sa place dans cette sylviculture, les très gros bois participant à la structuration verticale des peuplements. Un certain pourcentage de bois de moins bonne qualité (mal conformés, blessés, secs...) pourront être conservés sur place jusqu'à dégradation naturelle ou mobilisés pour le bois énergie...avec néanmoins la prudence de ne pas mobiliser tous les bois de mauvaise qualité vers ce nouveau débouché, au risque de déstabiliser l'équilibre

Une question essentielle, est posée par l'assistance : Une mobilisation outrancière des rémanents pourraient elle appauvrir les sols ?

D'après M. Schütz, 40 % de la nécromasse est apportée, non pas par la dégradation des éléments aér

iens (branches, feuilles...) mais par le phénomène de dégradation racinaires (dont une partie est renouvelée annuellement)...Mais de là à pouvoir estimer le taux de rémanents mobilisables sans mettre en danger la fertilité des sols la question est plus délicate, et loin d'être résolue !



Lors de la conférence programmée le soir même à Pontarlier le professeur Schütz a pu développer sa vision de la gestion forestière. D'après lui, la diversité des usages de la forêt implique une gestion respectueuse des ressources naturelles. Des enquêtes sociologiques ont d'ailleurs mis en avant un point important, que les gestionnaires ne placent pas toujours en priorité dans les objectifs de gestion : la forêt, pour beaucoup de personnes, est perçue comme un lieu de ressourcement et de bien-être, vision qui arrive bien avant son rôle de production de bois ou de protection.

Dès lors, les prélèvements doivent être compatibles avec l'état sanitaire des forêts et non selon l'âge ou le diamètre des arbres. Ce critère est en totale cohérence avec le principe de la futaie jardinée. On doit ainsi utiliser le potentiel de production d'une forêt et sélectionner les arbres à marquer selon leur qualité et leur état sanitaire.



Actuellement, une des questions polémiques est la gestion des gros bois.

Ils constituent un socle essentiel de la biodiversité forestière. D'autre part, du point de vue de la production, l'adage dit : « le bois pousse sur le bois ». Avec un nombre de tiges moins important le volume disponible est plus important. Enfin, le bois revenant en force dans les matériaux de construction, on peut aussi mettre en avant les meilleures qualités technologiques des bois de gros diamètre. Là aussi, le traitement en futaie jardinée, plus aisé à mener dans les peuplements résineux répond parfaitement à tous ces objectifs.

Un certain nombre de défis sont à relever pour améliorer la mise en valeur de ce mode de gestion. Il est primordial que les usages non marchands de la forêt soient mieux reconnus. On pénètre ici dans la notion de « services rendus » par la nature. De plus en plus de travaux cherchent à quantifier la valeur de ces services. Le niveau de biodiversité des futaies jardinées (telles que décrits par M. Schütz) doit aussi être valorisé.

Pour synthétiser toutes ces notions on peut retenir que le défi central est d'arriver à démontrer et promouvoir la philosophie suivante : il n'existe pas de contradiction à vouloir faire cohabiter dans un même espace de forêt différents usages...La futaie jardinée, telle que décrite par M. Schütz est un bon exemple.

Alors, pour demain, quels enjeux ?

La « bataille de l'énergie » va probablement engendrer une tension importante sur la ressource bois. De même, le changement climatique va imposer, selon le professeur, une adaptation des forêts. Grâce au grand potentiel génétique des arbres et à la promotion de la régénération naturelle, la nature devrait sélectionner, par elle-même, les futures générations de forêts parfaitement adaptées au climat...certaines essences comme le hêtre présentent des caractères de flexibilité indéniables.

L'objectif de stabilisation des émanations de gaz à effet de serre va imposer, dans les années qui viennent, de nombreux changements.

Comment la futaie jardinée riche en gros bois peut elle aider ?

Le professeur propose l'option suivante : laissons vieillir les arbres 100 ans de plus qu'actuellement pour stocker plus de CO₂, puis utilisons ces mêmes bois dans la construction, où le CO₂ sera encore stocké au moins 100 ans de plus !

En conclusion de sa conférence et de la demi-journée de terrain, le professeur précise qu'une futaie jardinée bien menée, équilibrée et rentable nécessite de très bonnes compétences sylvicoles et donc une formation de qualité. Par ailleurs, une organisation solide et une vision sur le long terme sont indispensables. Enfin, des actions marketing et des partenariats variés sont nécessaires pour promouvoir la valorisation de ce mode de traitement dont il est certain qu'il permettra de répondre aux défis actuels mais aussi futurs.

La forêt un enjeu économique...

Depuis le Grenelle de l'environnement et l'accord de 2007 signé par l'Office National des Forêts, France Nature Environnement, Fédération Nationale des Communes Forestières et la Forêt Privée, les objectifs forestiers sont clairement affichés : produire plus en protégeant mieux...

Oui mais, l'un ne risque-t-il pas de se faire au détriment de l'autre ?

En effet, l'objectif est de mobiliser 21 millions de m³ supplémentaires par an (9 en bois d'œuvre, 12 en bois énergie). Cet objectif est-il bien réaliste ? Surtout lorsqu'on regarde plus en détail la façon dont ces chiffres ont été obtenus. L'Institut Forestier National estime l'accroissement annuel de la forêt française à 100 millions de m³ par an, mais l'institut a basé sa méthode de calcul sur des modèles sylvicoles et sur l'accroissement moyen de plantation de 20 à 50 ans et de taillis sous futaie...peuplements dont l'accroissement est très fort...mais assez peu représentatifs des forêts françaises.

On est loin du mode de traitement en futaie jardinée riche en gros bois prôné par M. Schütz !

Des associations comme Pro silva France* font montre d'une certaine prudence à l'égard de ces chiffres. Par ailleurs, comme le rappelle son président il est évident que la totalité de l'accroissement forestier n'est finalement pas commercialisé (les professionnels de l'exploitation évaluent l'abattement à 30 % de l'accroissement annuel soit 30 millions de m³ par an).

Sans même entrer dans une guerre de chiffres, la question essentielle est : où mobiliser 21 millions de m³ supplémentaires par année ?

Pas en forêt domaniale puisque depuis la tempête de 1999, le gestionnaire des forêts publiques a largement mis à contribution les propriétés de l'état pour réduire ses déficits (rotations des coupes raccourcies...) En forêts communales...pas beaucoup plus simple. La gestion et les récoltes sont programmées par les plans d'aménagement pour une durée de 20 ans et l'accroissement annuel est, pour la plupart d'entre elles, déjà mobilisé. Ne restent plus que les régions actuellement peu productives car trop pauvres ou inaccessibles.



Ainsi, même si en terme de surface la forêt française se classe troisième au niveau européen, les options sont assez réduites et impliquent des engagements financiers très lourds. Car il ne faut pas en douter, les objectifs du Grenelle vont obliger à accroître la dynamique de mobilisation et

promouvoir le développement des dessertes, plantations... dans des endroits où la biodiversité, du fait de l'inaccessibilité, est très intéressante. La réalité économique risque en outre de faire pencher la balance du côté du produire plus. La France a en effet importé en 2009 l'équivalent d'environ 5 milliards d'euros de produits forestiers variés... donc en cascade des emplois qui n'ont pas été créés dans la filière bois nationale.

Ce risque de déséquilibre inquiète un nombre important d'associations locales et nationales. Un collectif « SOS Forêts », a même été créé dans l'est de la France pour alerter des dérives de l'Etat. Même si France Nature Environnement se réjouit des quelques points positifs du contrat de plan ONF/Etat (réaffirmation du rôle de gestionnaire de l'ONF, baisse des chiffres prévisionnels des récoltes, nouvelle enveloppe budgétaire pour la biodiversité), le nouveau texte de l'ONF implique encore une hausse de la récolte de bois et une baisse importante du nombre d'agents patrimoniaux... là aussi l'équilibre est de plus en plus précaire...

Actuellement les déclinaisons du contrat du plan national doivent être faites en région. Le GTJ a fait savoir lors de son dernier CA, son intérêt pour les réflexions en cours. Il semble en effet intéressant et constructif, afin de pérenniser et valoriser la qualité des échanges entre l'association et l'ONF, que le GTJ puisse être informé des nouvelles orientations du gestionnaire principal des zones tétras.

Equilibre entre production et protection, une utopie ?

Tous les scientifiques s'accordent sur au moins un point : les forêts exploitées ne permettent pas suffisamment aux phases matures (sans même parler de la phase de sénescence) de s'exprimer. Un large panel de la biodiversité disparaît peu à peu des forêts françaises, exploitées de plus en plus jeunes (y compris en futaie jardinée)... le concept de diamètre d'exploitabilité prend alors tout son sens.

Une directive nationale devrait prochainement imposer 55 cm de diamètre pour l'exploitation des bois... non-sens total dans des forêts productives où la qualité technique des gros et très gros bois est reconnue. C'est aussi l'hégémonie de lobbies forestiers qui fixent les règles de gestion sans aucune cohérence avec le potentiel de production propre à chaque forêt. Pourtant il ne s'agit pas d'une fatalité... Des modes de gestion irréguliers (et à fortiori jardiné) permettent de répondre à un grand nombre d'enjeux actuels et futurs (voir article sur l'intervention de M. Schütz).



D'autre part, les façons de favoriser la biodiversité (sans créer de déséquilibre économique) en forêt sont désormais connues. Les trames de vieux bois, les îlots de sénescence, la conservation des arbres bio et à micro habitat commencent à être intégrés à la gestion traditionnelle par des agents de plus en plus soucieux d'un équilibre durable.

L'engagement de l'ONF en forêt domaniale (conserver au moins deux arbres « bio » et un arbre mort ou sénéscent à l'hectare) est une première étape. L'enjeu est de convaincre les communes et les propriétaires privés de l'intérêt de la démarche et d'un compromis possible entre les différents usages de la forêt. Car ils sont variés mais nécessitent un bon niveau d'organisation pour une cohabitation réussie. Cet équilibre impose également une bonne maîtrise de thématiques comme la biodiversité forestière... Or il faut bien reconnaître que les connaissances en la matière sont encore lacunaires.

Des outils de diagnostic et des projets de recherche au service de la biodiversité...

Le programme de recherche BGFPP (biodiversité, gestion forestière et politique publique) a permis en 2010 de financer 15 projets de recherche sur une durée de 3 ans. Ceux-ci sont très variés mais répondent tous à une volonté d'apporter des éléments scientifiques permettant de gérer les forêts

de façon plus durable et équilibrée. Sous l'égide du ministère de l'environnement et du GIP ECOFOR* les fonds permettent à des organismes de mettre en œuvre des projets ambitieux répondant à de réelles problématiques.

Ainsi, l'un des projets intitulé « GNB » (gestion forestière, naturalité et biodiversité) est piloté par le CEMAGREF de Nogent en partenariat avec l'ONF, Réserve Naturelle de France et l'INRA depuis 2008. Son objectif vise à étudier le lien entre biodiversité et exploitation forestière. Pour cela, les scientifiques se basent sur l'étude de 7 groupes taxonomiques (mousses, champignons, insectes coléoptères saproxyliques et carabiques, plantes vasculaires, chiroptères et oiseaux). Il s'agit de comparer les résultats d'inventaires de 181 placettes (au niveau national) réparties entre parcelles exploitées et non exploitées (réseau des RBI et RNN). Un certain pourcentage des données est également obtenu grâce au réseau des placettes permanentes forestières (dites protocole MEDD).



Une première publication a mis en lumière des résultats inattendus : il semblerait que la fréquence des microhabitats ne soit pas liée à l'exploitation ou non d'une forêt mais plutôt à l'individualité de chaque arbre. En effet, la différence de fréquence entre parcelle exploitée ou non exploitée n'est que de 8 %...mais il ne s'agit que de résultats temporaires qu'il convient de tempérer. En effet, les biais peuvent être nombreux : arrêt récent de l'exploitation, gestion respectueuse des arbres à micro habitats...peuvent expliquer cette faible différence.

Un second projet de recherche piloté par le CEMAGREF de Grenoble (en partenariat avec le CEMAGREF de Nogent et l'ONF) s'intitule « Produire plus tout en préservant mieux la biodiversité : quelle gestion multifonctionnelle des peuplements forestiers hétérogènes? »

L'objectif du projet est de définir les conditions d'une sylviculture des peuplements hétérogènes à hêtre, sapin, épicéa et essences associées répondant au double objectif de produire plus tout en préservant mieux la biodiversité. Un premier axe, basé sur l'utilisation du modèle Samsara2 (utilisé par le GTJ sur le martel'au coq) pour les sapinières-pessières de montagne permettra d'explorer cette question grâce à différents scénarii de simulation.

Seront analysés : l'effet de l'intensité des prélèvements (taux de récolte et d'éclaircie - diamètre d'exploitabilité), de leur répartition par espèces et de leur organisation spatiale (trouées), des conditions d'environnement (climat et sol), du régime de perturbations et de la composition du peuplement initial (effet réciproque de la biodiversité) sur la durabilité de la sylviculture menée, l'hétérogénéité du peuplement, la production, la résilience, la diversité arborée et sur des indicateurs indirects de biodiversité calculés à partir de la structure du peuplement. L'hypothèse qu'une gamme intermédiaire d'intensités de sylviculture permette un compromis durable entre production et biodiversité sera testée. Un protocole d'expérimentation sylvicole de terrain pour les hêtraies-sapinières-pessières hétérogènes à partir de peuplements adultes sera installé dans quatre sites des Alpes et du Jura. Les simulations permettront de cibler un nombre limité de modalités sylvicoles contrastées à conduire et des structures de peuplements adultes initiaux dans lesquels les facteurs hétérogénéité en dimension, densité et équitabilité des espèces seront contrôlés indépendamment.

Les résultats attendus sont une définition des gammes de variables de sylviculture, de conditions d'environnement et de composition permettant d'assurer un compromis durable entre production et préservation de la biodiversité en hêtraies-sapinières-pessières.

Les résultats de ces deux projets devraient permettre d'apporter des réponses quant à l'impact probable des nouvelles pratiques de gestion et les nouveaux enjeux de production du bois énergie. Mais, pour le moment, les « simples » propriétaires et gestionnaires peuvent être bien démunis pour définir le juste équilibre entre production et protection.

Les 3.4 millions de propriétaires (dont 2.4 millions possèdent moins de 1 hectare de forêt) n'ont pas toujours les connaissances nécessaires pour éviter d'appauvrir leurs forêts. Depuis quelques années, la forêt privée française développe un outil de diagnostic appelé IBP* (indice de biodiversité potentiel). Il a pour but d'évaluer simple-

ment la biodiversité potentielle d'un espace de forêt et de définir les voies d'amélioration.

Grâce à 10 critères (7 liés à la gestion et 3 au contexte physique) et à une échelle de notation de 0.2 à 5 points, il devient possible d'estimer la « valeur potentielle » d'une forêt, sans avoir besoin de connaissance particulières en matière d'insectes, ornitho, chiroptères... Ce diagnostic est par ailleurs assez rapide à mettre en œuvre puisqu'il ne nécessite qu'environ 15 min par hectare. Les notes rendues sous forme de pourcentage (par rapport à une valeur maximale) ou de graphique permettent d'identifier les « points faibles » d'une forêt et d'envisager des pistes d'amélioration via la gestion.

Cet outil est de plus en plus plébiscité par les PNR et la FNCOFOR. A noter que la récente Stratégie Nationale pour la Biodiversité signée en 2011 cherche à promouvoir l'usage de cet outil.

Un outil de formation pour transmettre les nouvelles connaissances...

C'est avec la volonté de favoriser la transmission des connaissances liées à la biodiversité forestière et au grand tétras que le GTJ a créé le Martel' au coq. Le site vient d'achever sa première année de fonctionnement et le bilan est plutôt positif.

Une première session a été organisée avec le CFA de Montmorot et les étudiants en alternance de BTS GPN. Une seconde session a rassemblé les agents patrimoniaux de l'ONF du pays de Gex et de la RNN de la haute chaîne du Jura en juin. Durant ce même mois, les quelques adhérents présents à l'AG du GTJ ont pu s'exercer à la gestion forestière. Enfin, l'ONF de Franche Comté a débuté son programme de formation tétras avec 3 sessions sur ce site (3 autres sessions auront lieu en 2012 et 2013).



Même si certains aspects du modèle Samsara sont à améliorer (le CEMAGREF y travaille actuellement) l'outil reste sans conteste un très bon moyen pour créer le dialogue et permettre d'échanger des idées sur la gestion forestière favorable aux tétraonidés.

L'objectif du GTJ est de développer encore ce site et en 2012 d'accueillir des élus locaux, puis des Accompagnateurs en Moyenne Montagne et des propriétaires privés. Ils sont en effet directement concernés par la préservation de la biodiversité forestière et doivent pouvoir bénéficier d'une formation pratique sur ce sujet.

Pour en savoir plus :

Pro Silva France : <http://www.prosilva.fr/>

IBP : <http://www.prodinra.inra.fr/prodinra/pinra/data/2010/04/>

PROD2010fe5e82cb_20100414031851108.pdf

SNB: <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-La-Strategie-nationale-pour-la-.html>

GIP ECOFOR: <http://www.gip-ecofor.org/>

L'écho des massifs : L'abandon du projet LIFE



Dans le cadre du montage du projet LIFE, les réunions et échanges se sont multipliés dès le printemps 2011 afin de répondre à plusieurs impératifs :

- Présenter un projet cohérent en fonction des premiers objectifs du projet
- Rencontrer les partenaires financeurs pressentis afin d'élaborer un plan de financement équilibré
- Rediscuter des actions à conserver en fonction des financements nationaux obtenus

A l'issue de cette concertation malheureusement inabouti, un projet a été déposé le 18 juillet au ministère. En effet, des modifications de dernières minutes ont dû être apportées afin de répondre aux diverses demandes des partenaires associés. Ces modifications ont nécessité du temps qui n'a pu être accordé à compléter divers formulaires du dossier LIFE+.

Environ 15 jours après le pré-dépôt au ministère le cabinet Enviropéa (chargé d'aider les porteurs de projet) a rendu une évaluation complète du projet. Ce document, transmis aux partenaires durant le mois d'août soulevait de nombreuses questions de fond :

- Absence des partenaires forestiers (CRPF et ONF)
- Déficit d'actions concrètes de conservation
- Manque de nombreuses signatures notamment des partenaires financeurs
- Aspect innovant et démonstratif des actions peu évident
- Réécriture indispensable d'un certain nombre de formulaires obligatoires

Les questions étant nombreuses, une réunion de travail a été programmée début août afin de discuter des améliorations à apporter pour garantir le dépôt définitif le 1^{er} septembre.

Les personnes présentes ont très vite considéré que la situation était délicate. En effet, les négociations étant très peu avancées avec certains financeurs il devenait impossible d'obtenir les signatures d'engagements financiers indispensables à l'équilibre du budget. De plus, durant cette période, le CRPF Franche-Comté envisageait sérieusement un changement de statut dans le cadre du projet (passant de partenaire technique à partenaire associé, répondant ainsi à une des plus grandes remarques d'Enviropéa). Malgré les incertitudes concernant le maintien des partenaires financeurs déjà acquis (Conseils Régionaux Franche-Comté et Rhône-Alpes, DREAL Franche-Comté et Rhône-Alpes notamment) décision a été prise de reporter le projet à 2012., pour finalement être totalement abandonné (sous la forme d'un LIFE) en septembre.

Le projet ne pouvant plus être présenté sous forme de « paquet », il a été décidé de dégager les actions jugées prioritaires et de les faire financer au coup par coup. Concernant le volet « tétras » l'action 3.1 a été retenue. Le GTJ recherche actuellement des financements pour mener à bien ce travail.

Objectifs	Sous objectifs	Activités	Résultats attendus
Améliorer la capacité d'accueil des forêts de montagne pour le Grand tétras	Diagnostiquer et identifier les problèmes dans les zones de présence tétras et les zones potentielles de présence tétras	Création d'un outil de diagnostic global des enjeux tétras à l'échelle de la zone d'étude	Disposer d'un diagnostic global pour le grand tétras
		Mise en œuvre du diagnostic dans les zones tétras et les zones potentielles de présence.	
		Cartographie des enjeux à l'échelle de la zone d'étude	Disposer d'une cartographie des menaces à l'échelle du massif pour le grand tétras

Une nouvelle signalétique :

Voilà, elle est arrivée..! La nouvelle signalétique est arrivée cet été sur les massifs du Risoux et du Massacre. Des totems en bois avec des cartes de sensibilisation à la réglementation et aux espèces. Financés par Natura 2000, ils sont légèrement plus grands que ceux installés sur Combe Noire et Haute Joux (2009). Beaucoup plus attrayants et ludiques que les anciens panneaux. Espérons que cette nouvelle signalétique aura un effet positif sur le comportement des utilisateurs.



Carrefour Chalet des Ministres—Massif du Risoux

Dossier course d'orientation :



Dans le N°24 –Août 2010, nous vous informions du refus de la Fédération Française de Course d'Orientation de se conformer aux obligations découlant de mesures de protection présentes sur un site d'entraînement sur lequel elle avait jeté son dévolu sur le massif du Mont Noir. Pour mémoire, la FFCO souhaitait entraîner ses élites sur ce site qui avait l'avantage de présenter les mêmes caractéristiques (relief, pédologie, végétation...) que le col de la Givrine (CH) lieu où se dérouleront les championnats du monde 2012 de la spécialité.

Suite au travail que nous avons réalisé avec le club local (O'Jura et le PNR) nous avons rencontré un de ses représentants. Initialement prévu de 25km² le site d'entraînement passe pour des raisons financières à 10km² incluant malheureusement une zone encore occupée de façon régulière par le grand tétras. Se basant sur les mêmes critères que ceux utilisés par le

club local de course d'orientation (O'Jura), les parties sont arrivées à un consensus qui définit l'utilisation du site de la manière suivante :

- Jusqu'au 15/12/2012, l'entraînement des sportifs sera possible toute l'année sauf du 15/12/2011 au 30/06/2012 sur la zone de présence du grand tétras (système de hachures).
- A partir du 15/12/2012 l'utilisation de l'ensemble du site sera autorisée uniquement du 01/07 au 15/12 Site classé priorité 2.

(Rappel de la classification des sites au regard de l'enjeu tétras, avec croisement Natura : en 1 : pas d'enjeux, en 2 : enjeux du 15 /12 au 30 /06, en 3 : abandon de tout projet de cartes de CO)

Une convention sera signée entre la FFCO et le GTJ.

Dans un souci d'harmonisation, il a été décidé qu'une *convention cadre* soit élaborée et signée entre les différents partenaires concernés sur le Massif Jurassien, à savoir, la ligue Régionale, le Comité départemental de l'Ain, les 2 ou 3 clubs locaux, le GTJ, le Parc.

Cette démarche s'inscrit dans une des mesures de la nouvelle charte du Parc laquelle consiste à

élaborer un Schéma territorial des activités de Pleine Nature (dont la CO fait partie), qui prenne en compte, l'intérêt touristique et sportif, les enjeux environnementaux et les autorisations foncières. Les deux premières conventions signées (O'Jura et FFCO) seront des avenants à la future convention cadre.

Une première réunion a eu lieu fin septembre pour discuter du projet de convention rédigé par le PNR. Un point semble cependant mettre en danger la signature de cette convention : les autorisa-

tions foncières. Une démarche (consulter tous les propriétaires, obtenir leur accord...) nécessitant beaucoup de moyens (humains, financiers..), moyens que n'ont pas forcément les petits clubs.

En attendant que cette situation se débloque et que se concrétise le travail de concertation entamé depuis cet été, une « charte de bonne pratique » sera signée entre les différents partenaires mais avec uniquement une entrée « tétras ».

Extension Natura 2000 :

La réunion du dernier Comité de Pilotage du site Natura 2000 dans le Grandvaux (39) a validé l'extension du site existant. Plusieurs motivations justifient cette modification, dont la prise en compte des habitats de forêt de montagne et son avifaune : Grand tétras, Gélinoite des bois, Chevêche d'Europe, Pics Des contrats (lutte contre le hêtre, ouvertures de clairières...) pourront être mis en place dès 2012 et permettre l'amélioration des habitats du Grand tétras. Ce massif accueille une petite population encore fragile.



Bilan des animations estivales :

→ Dans le cadre des animations estivales du PNR, le GTJ a proposé deux types d'animation à destination des touristes et des habitants : 7 soirées film « Grand coq, petit espoir » et 4 animations sur le « Martel'au coq ».

Les soirées film ont été assez bien suivies alors que les animations sur le Martel'au coq ont été un vrai fiasco (0 personne)!

Lieu	Date	Adultes	Enfants
St Claude	14/06/2011	2	
St Laurent	21/06/2011	6	1
Prénoval	05/07/2011	22	4
Morbier	19/07/2011	11	1
Les Rousses	02/08/2011	30	
Bellefontaine	06/09/2011	4	
Les Rousses	13/09/2011	1	

82 personnes ont participé aux soirées film, soit une moyenne de 12 personnes par animation.

Nous veillerons l'été prochain à proposer à nouveaux ce type d'animation dans d'autres villes. En revanche les animations sur le Martel'au coq devront être revues en mettant le GTJ en relation directe avec les centres de vacances, les accompagnateurs en montagne...

Suite...

→ Le 15/08/2011, le GTJ tenait un stand au concours des bûcherons de St Laurent en Grandvaux. 3500 entrées ont été comptabilisées. Avec des visiteurs en permanence, le bilan est satisfaisant

→ Exposition Grand tétras : La bibliothèque municipale de Châtillon en Michaille « Le Coin Lecture » a accueilli l'exposition du 30/05 au 19/07 dans ses locaux ainsi qu'Anaïs pour une animation scolaire. 16 classes dont 6 maternelles, ont pu apprécier, chacune à leur niveau, la découverte de cet oiseau et son environnement. Mais l'exposition a également rencontré un vif succès auprès des lecteurs, passants, vacanciers, amoureux de la nature, puisque l'on recense pratiquement 750 visiteurs, sensibilisés désormais à la nécessaire protection du Grand tétras



→ Animation BTS GPN : Le 19/10/2011 le GTJ a réalisé une animation avec la classe de BTS Gestion et Protection de la Nature du CFA de Montmorot. Plusieurs points ont été abordés : biologie et écologie de l'espèce, techniques de suivis, causes de disparition ainsi que les zones protégées et les enjeux de protection. En raison des conditions météorologiques, cette sortie s'est faite au coin du feu au gîte La Dalue (Les MOUSSIÈRES – 39)

Formation professionnelle ONF :



L'ONF organise en interne des journées de formation « tétras ». Le GTJ a été sollicité pour apporter un appui technique avec une animation sur le Martel'au coq. Une formation globale en deux jours divisée de la manière suivante :

1^{er} jour = présentation rapide de l'espèce et de ses habitats. Visite de terrain pour montrer quelques exemples de travaux

sylvicoles en faveur du Grand tétras (Risoux et Risol) un débriefing sur place.

2^{ème} jour = exercice pratique sur le martel'au coq avec des consignes précises (volume à récolter...) et

Au total 35 personnes (agent patrimonial, aménageur, chef d'UT...) ont suivi ces formations. Trois autres sessions sont prévues en 2012 et 2013.

Les projets pour 2012 :

Suivis des populations : Cette année encore, le GTJ réalisera un travail important autour du suivi Gélinoite. Effectivement, en plus des suivis habituels (prospections hivernales, comptages au chant et battues estivales), le GTJ entamera la deuxième année de prospection Gélinoite sur le plateau du Retord. Cette année, le travail de terrain s'effectuera dans le secteur des Plans d'Hotonnes. 91 placettes (carrés de 250 mètres de côté) seront prospectées au début du printemps.

La deuxième et dernière année du suivi IPPC Gélinoite sur le massif de Mignovillard se fera un peu plus tard au moment de la fonte des neiges.



Le GTJ effectuera également des prospections Gélinoite sur le secteur de Viry (39) en bordure de la Vallée de la Bienne. L'association a été contactée par EDF pour un projet de parc éolien. Cette consultation fait suite au classement de ce secteur en zone de présence sensible dans le précédent LIFE tétras (années 1995). D'après les premiers éléments que Marc Montadert nous a fournis sur la nouvelle aire de présence du Grand tétras (mise à jour cette année), ce secteur n'est plus un secteur à enjeux. Cependant, nous ne pouvons pas exclure la présence de la Gélinoite des bois. N'ayant pas de données enregistrées sur ce secteur dans la base de données, le

GTJ souhaite avoir plus de renseignements avant de donner son avis. Effectivement, les pales des éoliennes pourraient constituer un risque de collision pour les oiseaux. De plus, l'impact des infrastructures routières à créer doit être pris en compte.



Expertise : Equipement des câbles de ski alpin : L'implantation des domaines skiables alpins (routes d'accès, bâtiments, pistes, remontées mécaniques...) est à l'origine d'une perte importante et/ou du fractionnement des habitats favorables, et de dérangements hivernaux entraînant une diminution significative des effectifs de Grand tétras, voire une extinction locale. L'impact des collisions avec les câbles des remontées mécaniques peut, dans

certains cas, être un facteur important à prendre en compte dans la mortalité du Grand tétras liée aux activités humaines. Par temps de brouillard et de faible luminosité les oiseaux en vol n'aperçoivent pas les câbles et rentrent en collision provoquant généralement leur mort. Dans les Pyrénées (voire Info Tétrás Jura n°26 p.27), des dispositifs de visualisation ont été installés sur les différents types de remontées mécaniques : flotteurs rouges (téléskis) et spirales rouges (télésièges).

Il s'agit, dans un premier temps de faire un état des lieux des remontées mécaniques sur le massif et de croiser ces données avec les zones de présence tétras pour identifier les zones de conflits. Des prises de contact se feront auprès des gestionnaires des sites pour les informer de la problématique, leur présenter le travail fait sur les autres massifs français et de programmer les périodes d'installation des matériaux (phase d'entretien lorsque les câbles sont à terre).

Différents travaux ont montré également que de nombreuses espèces d'oiseaux de moyenne et grande taille (turdidés, rapaces diurnes et nocturnes, bécasses des bois...) sont également victimes des collisions avec les câbles. Aussi est-il légitime de penser que cette mesure sera également favorable à ces espèces, dont beaucoup ont une forte valeur patrimoniale.

Animation/formation : Voilà déjà 6 ans que le site internet du GTJ et l'exposition « grand tétras » ont été élaborés. Nous pensons qu'il est temps de leur donner un « coup de jeune ». L'exposition sera remise à jour (carte, données...) avec un support plus adapté de type autoportant. La charte graphique se rapprochera de l'exposition gélinotte réalisée cette année. Le site internet sera entièrement repensé avec un nouveau graphisme, un nouveau cheminement... Cependant, une grande partie des textes seront gardés en l'état.



La poule au centre de soins. Gilles Moyne

Une mort étrange...

Le 13 novembre, le centre Athéna récupère une poule de grand tétras amaigrie, dans un état d'hypothermie avec une plaie cutanée à une patte et des troubles de l'équilibre. Cette poule a été trouvée sur la commune de Villard d'Héria (39), secteur auparavant occupé par le Grand tétras. Malgré les soins apportés par le centre : réchauffée, vermifugée, nourrie et des sutures sur la patte, la poule est morte dans la nuit. L'animal a été amené au Laboratoire Départemental d'Analyse pour déterminer les causes exactes de cette mort. Autre cas de mortalité étrange cet automne dans le Département du Doubs où un jeune coq, intact, a été retrouvé mort par des forestiers sur le Massif du Mont d'Or. L'animal a également été confié au Laboratoire d'Analyse du Doubs.

Plus de renseignements dans le prochain bulletin

Nouvelles d'ailleurs : La stratégie nationale en faveur du Grand tétras

Le Groupe Tétrás France et plusieurs associations - WWF France, France Nature Environnement (FNE), la Ligue de protection des oiseaux (LPO), l'Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas), le Comité écologique Ariégeois, Nature Midi Pyrénées, etc. - dénoncent la Stratégie Nationale en faveur du grand tétras. Ce texte a été élaboré entre 2009 et 2010, puis soumis à consultation publique jusqu'au 8 juillet 2011.

Or selon les associations, la version retenue par le ministère de l'Écologie diffère de celle rédigée à l'origine par la LPO. Elle présente un volet chasse qui menacerait la survie de l'espèce, et "*jamais discutée au sein du comité de suivi de la Stratégie*". Ce dernier aurait été fixé par les chasseurs eux-mêmes. Quant au volet sylvicole, la définition de "*l'habitat favorable au tétras*" serait "*erronée et contestée par tous les spécialistes*".

L'ASPAS (association pour la protection des animaux sauvage) a déposé plainte auprès de la Commission Européenne.

La population pyrénéenne de Grand tétras aurait perdu 70% de ses effectifs depuis les années 1960, et l'oiseau est inscrit sur la liste rouge de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) en tant qu'espèce vulnérable. La sous-espèce *urogallus* est même classée en danger.

Cette plainte, si la Commission saisit la Cour de justice de l'UE, pourrait aboutir à terme sur une condamnation semblable à celle qui avait concerné, en juin dernier, l'insuffisante protection du grand hamster par la France.

Au niveau du Massif Jurassien, rien ne laisse espérer la rédaction du plan d'action régional pour 2012. Probablement 2013. La rédaction de ce document sera très probablement sous la houlette de l'ONCFS.



Evolution de la répartition communale du petit gibier de montagne en France – Décennie 2000-2009 :



L'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM) réalise à chaque fin de décennie, une enquête nationale permettant de préciser le statut communal et l'évolution de l'aire de répartition des différentes espèces de « petit gibier de montagne » dont la gélinotte des bois et le grand tétras.

Au cours de l'année 2009-2010, une nouvelle enquête, couvrant l'intégralité des massifs montagneux français, a été initiée auprès des agents et observateurs de terrain des partenaires de l'OGM et des autres organismes susceptibles d'avoir des informations : Fédération de Chasse, Office National des Forêts, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Parcs Nationaux et Régionaux, Réserves Naturelles, Conservatoires d'Espaces Naturel, association cynégétique spécialisées et groupes naturalistes.

Les résultats de cette étude, présentés ici, permettent de préciser le statut communal des espèces de petit gibier de montagne pour la décennie 2000-2009, à savoir :

- Présence régulière : présence chaque année de 2000 à 2009, durant tout ou partie du cycle annuel et quels que soient les effectifs.
- Présence sporadique ou régulière incertaine : observation sporadique au cours de la décennie ou doute sur la régularité de la présence chaque année.
- Absence : aucune observation réalisée au cours de la décennie.

La comparaison des données obtenues dans le cadre de ce travail avec celle de Couturier (décennie 1950) et des trois enquêtes précédentes (décennies 1970, 1980 et 1990) permet de dresser le bilan de l'évolution

de la répartition communale du petit gibier de montagne et de distinguer, en particulier, quatre cas supplémentaires qui renseignent sur cette évolution au cours des cinquante dernières années :

- Disparition ancienne (entre 1950 et 1999)
- Disparition récente (entre 2000 et 2009)
- Apparition ancienne (entre 1950 et 1990)
- Apparition récente (entre 2000 et 2009)

- La gélinotte des bois

L'aire de distribution de la gélinotte des bois concerne : les Alpes, les Vosges, le Jura et les Ardennes. Sa présence régulière a été signalée sur 750 communes. L'espèce est principalement localisée dans les Alpes du Nord (53% des communes de présence régulière) où elle peut être observée sur une grande partie des massifs forestiers, au-dessus de 700 mètres d'altitude. La régression très importante dans le nord-est de la France, initiée depuis les années 1960, s'est poursuivie au cours de la dernière décennie. Elle n'est plus présente que de façon sporadique dans les Ardennes. Au cours de la dernière décennie, elle a disparu d'un grand nombre de communes des Vosges et du Jura (93 communes) et n'occupe plus que les parties les plus hautes de ces deux massifs. Dans les Alpes, la tendance à la contraction de son aire de répartition sur la frange nord-ouest s'est poursuivie : l'espèce a disparu de 35 communes et le statut de plusieurs d'entre elles est passé de « présence régulière » à « présence sporadique ». Par contre, l'extension dans les Alpes du Sud se confirme avec l'apparition de la gélinotte dans une quinzaine de communes. Dans le Massif Central et les Pyrénées, elle a complètement disparu.

Statut communal de la gélinotte des bois par département au cours de la décennie 2000-2009

Massifs	Disparition		Apparition		Présence sporadique ou incertaine décennie 2000	Présence régulière décennie 2000
	décennies 1950 à 1990	décennie 2000	décennies 1950 à 1990	décennie 2000		
Alpes	45	35	20	19	244	474
Massif central	6	1	0	0	0	0
Massifs et plateaux du nord-est (Vosges/Jura/Cévennes)	2159	99	0	2	368	276
Pyrénées	2	0	0	0	0	0
TOTAL	2212	135	20	21	612	750

- Le grand tétras

Le grand tétras est présent dans les Vosges, le Jura, les Pyrénées et le Massif Central. Dans les Alpes du Nord, l'espèce était encore présente lors de la décennie 1990-1999, mais de manière relictuelle. Au cours de la décennie 2000-2009, elle n'est plus présente que sporadiquement sur 5 communes de la vallée du Giffre en Haute-Savoie. Dans les Vosges, son aire de présence se rétracte sur les zones périphériques, avec 15 communes qui ne sont plus en présence régulière. Par contre, sur la partie centrale du massif, on note une tendance à la réapparition de l'espèce sur des communes où elle n'était plus présente lors de la décennie 1990-1999. Dans le Jura, malgré sa disparition de nombreuses communes du deuxième plateau, le grand tétras se maintient bien sur la haute chaîne. Dans les Pyrénées, sa distribution

est continue depuis le massif du Canigou, à l'est, jusqu'aux sommets d'Occabe et d'Errozate, à l'ouest. Son aire de répartition a peu évolué au cours de la décennie 2000-2009 sur ce massif. Dans le massif Central, il semble s'être maintenu sur une petite zone de 7 communes contiguës où on l'observe de façon régulière. Deux communes apparaissent en apparition récente, correspondant pour partie aux derniers lâchers effectués entre 2002 et 2005, mais également à la dynamique naturelle de la population.

Statut communal du grand tétras par département au cours de la décennie 2000-2009

Massifs	Disparition		Apparition		Présence sporadique ou incertaine décennie 2000	Présence régulière décennie 2000
	décennies 1950 à 1990	décennie 2000	décennies 1950 à 1990	décennie 2000		
Alpes	39	0	0	0	5	0
Massif central	1	0	5	2	21	0
Massifs et plateaux du nord-est (Vosges/Jura/Cévennes)	314	7	0	10	98	98
Pyrénées	23	5	2	4	71	297
TOTAL	377	12	7	16	195	395

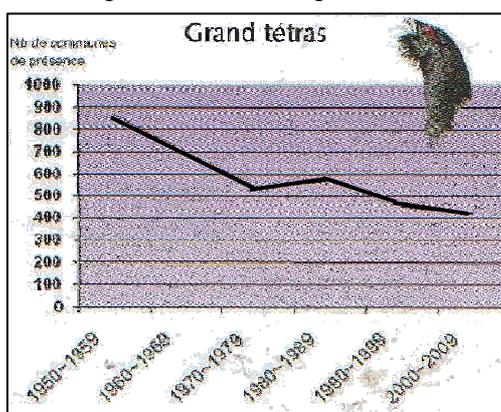
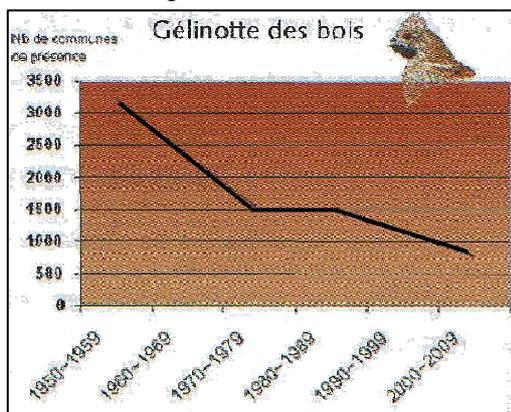
- 2000-2009 : quel bilan ?

Avec 791 communes de présence régulière, la gélinotte des bois demeure l'espèce de petit gibier de montagne la plus largement présente en France. Le grand tétras se positionne à la quatrième place avec 418 communes.

Par rapport à la décennie 1990, le nombre de communes de présence régulière a diminué de 31% pour la gélinotte des bois et 9% pour le grand tétras.

La tendance au déclin, enregistré depuis la fin des années 1950 s'est donc poursuivie. Le nombre de communes de présence régulière a régressé, en cinquante ans, de 75% pour la gélinotte des bois suivie de 52% par le grand tétras. Au cours de la dernière décennie, le rythme de diminution du nombre de communes de présence régulière s'est toutefois ralenti pour le grand tétras : 0,8% contre 1,6% sur la période 1950-2000. Il s'est au contraire accéléré pour la gélinotte : 3% contre 1,3%.

Notons enfin la particularité de l'évolution du statut de la gélinotte des bois, qui est depuis 40ans en régression dans la partie nord de son aire de répartition et en expansion dans sa partie sud.



L'OGM repose sur une double structure :

Un Groupement d'intérêt scientifique (GIS) support technique, créé en 1992 qui comprend 44 membres, 26 invités permanents et 1 membre bienfaiteur.

Une association loi 1901, support logistique, créée en 1998, agréée en tant qu'association de protection de l'environnement et composée des membres du GIS.

Source : Evolution de la répartition communale du petit gibier de montagne en France. Décennie 2000-2009 – OGM

CEVENNES

La détresse sexuelle d'une femelle de grand tétras:

Le 9 mai 2011 après-midi, une poule de grand tétras a suivi pendant un long moment un guide de pêche accompagnant des clients sur les rives du lac de Charpal. De temps à autres elle venait aux pieds des pêcheurs et s'accroupissait avec la tête baissée et les ailes frémissantes.

Cette personne a contacté l'Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement, possédant une autorisation permanente de capture d'espèces animale protégées, pour lui signaler cette situation étrange.

La poule a été récupérée dans un carton assez grand pour y placer l'oiseau sans risque de froisser ses rémiges et percé suffisamment de trous pour assurer le renouvellement de l'air. Elle a ensuite été relâchée à proximité d'une place de chant.

Photos : Christian Nappé et Stéphane Faudon



La réintroduction du grand tétras dans le parc national des Cévennes. Où en est-on ?

Par Christian Nappé,

L'élevage démarré en 1976 dans la station d'élevage du Parc a été interrompu en 1994 après le lâcher de 600 individus tous nés en captivité.

Des recensements ont été faits depuis 1979 jusqu'à aujourd'hui fournissant un « Effectif Minimum d'Été » ou EME. Il est obtenu en recoupant les résultats des prospections de terrain et les observations rapportées par des familiers de la zone concernée (forestiers, chasseurs, naturalistes etc.).

En 1994, un an après le dernier lâcher efficace d'oiseaux élevés par le PNC, des tétras vivant à l'état libre, l'EME était de 43 individus (15 coqs, 18 poules et 10 jeunes). Il est vraisemblable que la population réelle avoisinait plutôt la soixantaine d'individus, jeunes de l'année compris. L'arrêt de l'élevage et des lâchers avait été décidé pour une période de 5 ans seulement afin d'observer l'évolution de la petite population ainsi installée.

Le déclin continu de la néo-population et les prédictions d'extinction données par une modélisation mathématique n'ont pas encouragé le parc national à réactiver sa station d'élevage après 2002.

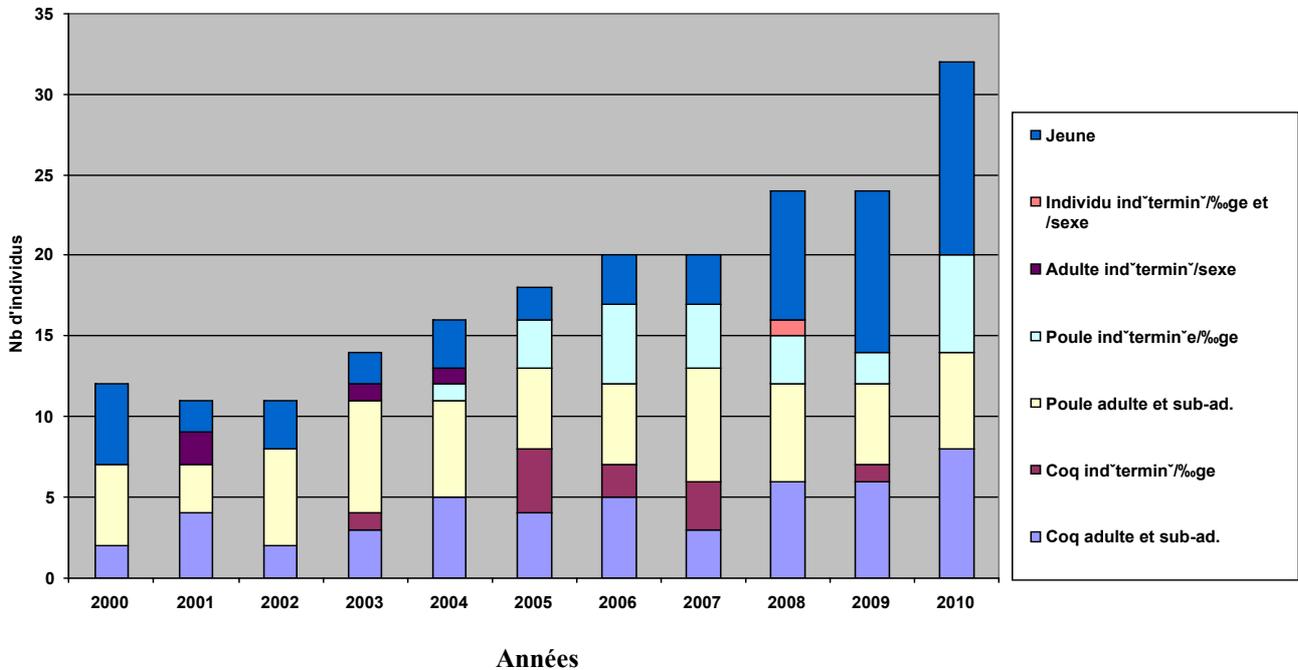
Cependant le lâcher de 43 tétras étrangers a encore eu lieu entre 2002 et 2005, avec comme objectif de compenser un peu les pertes dues à la dérive génétique, un phénomène qui affecte systématiquement les trop petites populations. Seules 4 poules ont survécu et ont pu se repro-

duire.

L'heureuse surprise.

L'histogramme ci-dessous montre l'évolution de l'Effectif Minimum d'Eté au cours de dernière décennie.

Effectif Minimum d'Eté des grands tétras sur le Mt Lozère de 2000 à 2010



Cette évolution encourageante (parallèle aux évolutions constatées dans le Jura mais aussi dans de nombreuses populations en Europe) a incité le PNC à se pencher à nouveau sur cette réintroduction.

Suite à un appel d'offre, une étude a donc été confiée à l'ONCFS pour établir un bilan des opérations et proposer d'éventuelles perspectives.

Sous la direction d'Emmanuel Ménoni et avec la collaboration de Bernard Leclercq cette étude devrait être achevée début 2012. A partir d'un bilan détaillé (scientifique, économique et humain) de toutes les opérations, l'étude doit poser clairement les enjeux du soutien ou de l'abandon de cette réintroduction qui a par ailleurs vocation à prendre sa place dans la Stratégie Nationale de Conservation du Grand tétras actuellement en cours de validation.

Nous vous en ferons un résumé en 2012.

SUISSE

Le hors piste menace le tétras lyre :

Le hors-piste est en plein essor, exerçant un impact négatif sur la faune sauvage. Un nouveau type de modèle spatial permet de prédire les secteurs des Alpes où les conflits sports-faune sont particulièrement aigus. Appliqué au tétras lyre, le modèle démontre que, dans les Alpes suisses, deux tiers de l'habitat de cette espèce vulnérable sont affectés par le hors-piste. Mais le modèle propose aussi des solutions: il permet de localiser précisément les secteurs où la création de zones de tranquillité hivernale serait particulièrement efficace.

Les activités de sports d'hiver hors piste mettent en danger la faune sauvage, représentant un réel défi pour sa protection, notamment en raison de leur caractère imprédictible. Des biologistes de l'Université de Berne et de



la Station ornithologique suisse, sous la houlette de Dr. Veronika Braunisch et du Prof. Raphaël Arlettaz, ont développé un nouveau type de modèle spatial prédictif qui permet de mesurer l'effet du hors piste et de localiser précisément dans le paysage les zones de conflits majeurs entre ces activités sportives et la faune sauvage. Les résultats de cette recherche innovante, publiés dans la revue américaine *Ecological Applications*, "constituent une avancée majeure en vue de la planification de zones de tranquillité hivernale pour la faune des écosystèmes alpins", selon le professeur Raphaël Arlettaz.

[...]

Afin d'éviter de déranger eux-mêmes ces oiseaux, les scientifiques ont photographié en hiver, depuis un petit avion, les habitats situés en limite supérieure de la forêt (vers 1800-2300 m) le long de la vallée du Rhône et des vallées affluentes. Le parcours photographié totalisait environ 600 km de transect. A partir de ce jeu de photos contenant des milliers de clichés aériens, ils ont digitalisé précisément toutes les traces visibles de skieurs, de snowboarders, de randonneurs à raquettes et de tétasy lyres. Le modèle spatialement explicite construit sur cette base permet de calculer une probabilité de concurrence entre le tétasy lyre et les activités "free-ride". Le modèle permet aussi de quantifier l'effet du hors piste sur la présence du tétasy lyre.

L'analyse a tout d'abord confirmé les résultats obtenus précédemment par le même groupe de recherche : les domaines skiables exercent un impact négatif sur les populations de tétasy lyre. Mais elle a surtout permis, première mondiale, de quantifier également l'impact des activités hors piste. Les résultats sont sans appel : les tétasy lyres évitent les zones fréquentées par les sports d'hiver, quel que soit leur type. Les secteurs les plus fortement fréquentés par les activités de hors piste sont même en grande partie désertés : ainsi, 16% de l'habitat hivernal du tétasy lyre est fortement affecté par le hors piste. S'il est vrai que l'impact des domaines skiables demeure supérieur à celui du hors piste, en termes de densité de tétasy lyre, le hors piste et le "free-ride" affectent une surface proportionnellement beaucoup plus importante. Les domaines skiables condamnent 10% de la surface d'habitat hivernal potentiel, tandis que l'influence du hors piste se fait sentir sur 67% de cette même surface, à des degrés d'intensité qui varient selon la fréquentation humaine ! En fait, seuls 23% de l'habitat hivernal ne subit aucun impact.

"Grâce au modèle, l'intensité du conflit peut être représentée spatialement, ce qui représente un avantage certain en termes de planification de mesures de protection très ciblées". Les scientifiques défendent l'idée de la création de petits refuges hivernaux (environ 40 ha de superficie chacun) placés de façon optimale dans le paysage, augmentant leurs chances de succès.

[...]

Des petits refuges spatialement bien situés sont non seulement un avantage pour la faune ciblée, mais elles en augmentent également l'acceptation auprès des usagers des sports d'hiver. Sur la base de leurs travaux, les chercheurs ont proposé aux autorités valaisannes la création de 31 refuges hivernaux pour le tétasy lyre, l'espèce des Alpes de loin la plus menacée par le hors piste.

Source: Veronika Braunisch, Patrick Patthey, Raphaël Arlettaz: [Spatially explicit modelling of conflict zones between wildlife and outdoor snow-sports: prioritizing areas for winter refuges](#). *Ecological Applications*, Issue 21, Volume 3, pages 955-967.

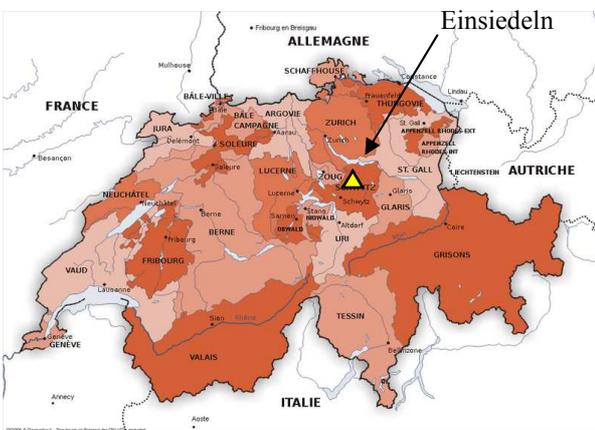
Un groupe de travail pour les tétraonidés et la bécasse des bois



vogelwarte.ch

Le groupe de travail (GT) sur les Tétraonidés de la forêt et la Bécasse des bois, fondé en 2011, est une association libre réunissant des personnes qui connaissent le Grand Tétrás, la Gélinotte des bois et la Bécasse des bois, trois « espèces prioritaires en matière de conservation », ainsi que leurs milieux de vie, et qui souhaitent prendre part à leur sauvegarde et à leur protection. Toutes celles et ceux qui s'intéressent à ces trois espèces et à leurs milieux, quels que soient leur âge, métier ou connaissances préalables, peuvent y prendre part. Le groupe dispose maintenant d'un site Internet qui contient toutes les informations importantes: www.vogelwarte.ch/ag-waldhuehner-fr.html

La forêt d'Einsiedeln choyée depuis dix siècles :



Depuis plus de mille ans, l'abbaye d'Einsiedeln vit en harmonie avec la forêt, gérée dans le respect de la règle bénédictine. Cette gestion rationnelle et durable a reçu en 2011 le Prix Binding – le plus important dans le domaine environnemental en Suisse.

[...]

Les 200'000 francs du Prix Binding seront partiellement investis dans l'étude de faisabilité concernant l'optimisation énergétique du monastère. Une autre partie permettra la création d'un habitat pour la gélinotte, dont la présence dans les forêts suisses se fait de plus en plus rare.

«Il s'agit d'un projet entamé par le canton de Schwyz depuis plusieurs années, avec la création et l'entretien de structures arborées idéales pour la gélinotte des bois. Nous voulons maintenant poursuivre le projet en l'axant sur l'étude génétique de ce tétraonidé», précise Daniel Mayer.

[...]

Source : Luca Beti, swissinfo.ch - Einsiedeln
(Traduit de l'italien par Pierre-François Besson)

8 nouveaux parcs naturels en Suisse :

Début septembre, huit parcs ont été titularisés " parc naturels régionaux " par l'Office fédéral de l'Environnement (OFEV). La Suisse compte désormais 12 parcs labellisés " parcs d'importance nationale ", ainsi que le Parc national suisse situé à la frontière avec l'Italie. Cinq autres parcs naturels sont en phase de création. Ils remplissent d'ores et déjà les conditions naturelles et paysagères exigées pour un parc naturel, mais n'ont pas encore été approuvés par les populations concernées. Un nouveau projet de Parc national au Tessin, le " Parco nazionale del Locarnese ", a également reçu le label de " candidat ". Si l'on additionne la surface des vingt espaces protégés existants ou en cours de création, leur superficie est à peu près équivalente à celle du canton des Grisons. Autrement dit, près de 20 % de la surface de la Suisse.

ESPAGNE

Compte-rendu de captures de Gélinoite des bois dans le cadre d'un projet de réintroduction de l'espèce dans les Pyrénées catalanes :

Par Marc Montadert,

Dans le bulletin précédent, nous vous informions d'un projet de réintroduction de la gélinoite des bois dans les Pyrénées espagnoles (Info Tétrás Jura n°26 p.25/26). La première phase vient de se terminer (septembre-octobre 2011). Il s'agit d'un test de faisabilité de translocation de gélinoites sauvages. Ce test vise à répondre aux questions suivantes :

- Peut-on capturer un nombre raisonnable de gélinoites sauvages des deux sexes en une saison de capture automnale de 2 mois, à savoir une dizaines d'oiseaux ?
- Les gélinoites capturées vont-elles survivre au stress de capture et au transport jusqu'au site de lâché ?
- Quel sera le taux de survie des oiseaux lâchés entre l'automne et le printemps suivant ?
- Les gélinoites femelles survivantes arriveront-elles à s'apparier et à se reproduire ?

Compte tenu de la date du rapport (20 octobre 2011) seules les deux premières questions pourront être traitées.

Déroulement des captures

Deux personnes ont réalisé ce travail, Marc Montadert et Job Roig (biologiste catalan indépendant mandaté par le Val d'Aran). La technique de captures utilisée a été uniquement la méthode du rappel pour attirer les oiseaux qui étaient alors capturés dans un filet de nylon préalablement tendu (MONTADERT, 2005). Les emplacements des filets étaient préalablement choisis et nettoyés, souvent une journée à l'avance, avant que le filet ne soit tendu sur le site. Les étapes d'installation du filet de capture



Avant nettoyage



Après nettoyage



Pose du filet

Le rappel a été réalisé grâce à un appeau ainsi que par la repasse d'enregistrements réalisés sur place en 2009 par Frédéric Seb (SEBE *et al.*, 2009). Un ampli artisanal a été utilisé pour cette repasse au magnétophone.

Dans la plupart des cas, le filet a été tendu au préalable sans savoir si une gélinoite était présente à proximité. Ceci a été facilité par les connaissances accumulées lors des travaux précédents qui nous ont permis de connaître l'emplacement des territoires les plus réguliers. Par convention, un essai de capture durait au moins une heure avec l'utilisation quasi exclusive du chant femelle qui est connu pour sa plus grande efficacité. En cas de détection de l'espèce, la durée de rappel

était prolongée jusqu'à 2h1/2. Sur place, les oiseaux capturés étaient, sexés, leur âge déterminé, pesés et équipés d'un collier émetteur de 9gr (Holohil system) d'une durée de 18 mois avec un censeur de mortalité.

La distance entre le site de capture et le site de lâché au Val d'Aran est d'environ 680 km, soit 7-8 h de route. Les oiseaux capturés et équipés étaient immédiatement enfermés dans une petite tente igloo, elle même introduite dans une cage en bois réalisée sur mesure. Ce dispositif permettait d'une part, de protéger l'oiseau de risques de blessures en cas de mouvements brusques et, d'autre part, de le maintenir dans l'obscurité totale afin de limiter le stress. Une fois l'oiseau enfermé, le biologiste catalan réalisait d'une traite le voyage jusqu'au Val d'Aran. Quand les oiseaux étaient capturés en matinée, la durée de transfert était environ de 8h, les oiseaux étant libérés avant la nuit. Pour les captures réalisées en fin d'après midi, le voyage s'effectuait de nuit et le lâcher se faisait au lever du jour. Dans ce cas, la durée de captivité était de 14 à 16 heures. Afin de maintenir une température douce (entre 15 et 20°C) dans la cage, un dispositif artisanal envoyait l'air climatisé du véhicule devant une des bouches d'aération de la cage. Un thermomètre disposé dans la cage et lisible depuis le tableau de bord, permettait de contrôler la température tout au long du trajet.



Job Roig avec dans les mains, la première femelle capturée
Photo : Roger Isoard

Résultat des captures

53 tentatives de captures distribuées sur 26 journées, ont été réalisées entre le 6 septembre et le 15 octobre 2011, dans trois massifs les mieux connus, Fissac, Sansenu et la Pine. 25 tentatives (47% du total) ont fourni un contact avec une ou plusieurs gélinottes parmi lesquelles 13 (25% du total) ont abouti à la capture d'une gélinotte, et même de deux gélinottes (un seul cas). Ainsi ce sont 9 mâles, (7 adultes, 2 immatures) et 5 femelles (4 adultes, 1 immature) qui ont été capturés. Trois mâles capturés en octobre ont été immédiatement relâchés sur place, dans le but de conserver des émetteurs pour les femelles.

Finalement 11 gélinottes ont été transférées au Val d'Aran : 6 mâles (5 adultes, 1 immature) et 5 femelles (4 adultes, 1 immature).



Résultat du transfert.

Tous les transferts se sont déroulés sans encombre. Les oiseaux une fois enfermés dans la cage, ne bougeaient plus avant qu'une main les saisisse au moment du lâché ! Tous les oiseaux se sont envolés sans problème immédiatement, sans montrer de signes apparents de stress. Très peu de plumes étaient présentes dans la cage après le lâché (moins de 10).

Cage de transport ouverte avec sa tente igloo, juste après le lâché d'une gélinotte au Val d'Aran. Le responsable du projet, Ivan Jordana, contrôle le signal de l'émetteur en compagnie de gardes forestiers qui assureront une partie du suivi des oiseaux équipés

Survie dans les premiers jours suivant le lâché.

Pour l'instant (20 octobre 2011), une seule perte a été constaté d'une femelle tuée par un prédateur. L'émetteur a été retrouvé à plusieurs km du dernier pointage, posé sur une branche d'arbre. L'absence de plumes rend l'identification du prédateur difficile. Cependant vu la distance, il paraît vraisemblable d'envisager une rapace, (aigle royal ??).

Conclusion

Cette première phase du test de translocation s'est parfaitement passée. L'objectif de capturer un nombre conséquent de gélinotte et surtout un certain nombre de femelle a été atteint. La survie des oiseaux ne semble pas avoir été, pour l'instant, fortement affectée par la capture, le transfert et l'implantation dans un lieu inconnu. Il faut maintenant attendre le printemps prochain pour tirer tous les enseignements de cette expérience et de décider de l'opportunité de mettre en œuvre une véritable opération de réintroduction.

Votre page : Changement d'adresse

Désirant être plus proche de la nature, Anaïs a déménagé. Merci de prendre en compte son changement d'adresse :

Anaïs MOTTET – 16 hameau - La Boissière – 39150 La Chauv du Dombief.

L'adresse mail et le téléphone restent inchangés.

Congé maternité :

Depuis le 8/12/2011 Alexandra est en congé maternité. Une naissance est attendue pour le mois de janvier. Elle compte bien profiter au maximum de cet heureux événement et reviendra parmi nous au mois de janvier 2013.

Les nombreux projets/conventions signées pour cette année 2012 ne pourront se réaliser avec une seule salariée. Aussi, un chargé de mission sera embauché du mois de février au mois de juillet 2012 en CAE. Notre dévolu s'est porté sur Pierre Terret adhérent et membre du Conseil d'administration du GTJ.

A vos Agenda :

- Dans le cadre de la journée du ski de randonnée nordique à **La Pesse (39)** le **15 janvier 2012**, le GTJ sera présent l'après-midi et proposera une animation autour de la problématique grand tétras et dérangement hivernal. D'autres activités seront proposées.

Plus de renseignements : La Grande Traversée du Jura/Vincent migliacci/03.84.51.51.51

- Depuis 2009, le GTJ organise les semaines du coq pendant les vacances de février. L'objectif est double : tout d'abord, faire connaître le grand tétras à un public non averti et deuxièmement, sensibiliser les pratiquants de sport de nature à la problématique « tétraonidés ». Cette année nous serons à la salle des fêtes de **Bellefontaine (39)**. Anaïs vous accueillera tous les jours du **19 au 26 février de 15 à 19h**. L'entrée est libre alors n'hésitez pas à faire découvrir notre exposition à vos proches ou faites vous connaître si vous souhaitez apporter votre aide.



- Du samedi **12 au dimanche 21 mai 2012**, l'exposition itinérante « grand tétras » sera installée au local de l'association : « Renaissance du château de Musinens » à **Bellegarde** (01). L'entrée sera gratuite

Plus d'informations : Vice-Président de l'association : Jean Robin = 04 50 56 05 46 / 06 10 19 30 54

- Comme chaque année, la maison de l'environnement de Franche-Comté organise les « RENDEZ-VOUS NATURE ». Le calendrier 2012, « Les savoir faire » décliné en trois catégories (la nature au service de l'homme, l'homme au service de la nature et l'homme et la nature en synergie) vient de paraître. Il propose à travers toute la Franche-Comté, un large éventail d'animations : sorties découvertes, animations pour petits et grands, chantiers nature, conférences, visites... Le catalogue est téléchargeable à l'adresse : <http://www.maison-environnement-franchecomte.fr/docs/rdvNature/Rendez-vous-nature-2012.pdf>.

Dans le cadre de ce programme d'animation, le GTJ propose une journée d'animation gratuite le **samedi 23 juin 2012** sur le Martel'au coq. N'hésitez pas à vous inscrire au 06 30 34 45 52.

Les rendez-vous nature sont réalisés grâce au soutien financier du Conseil Régional de Franche-Comté.

Cotisation 2012 :

L'année 2011 se termine sur un bilan positif. L'association compte désormais 59 membres bienfaiteurs (6 nouvelles personnes par rapport à 2010).

Pour cette nouvelle année qui va bientôt commencer, les tarifs restent inchangés : 10€ pour les particuliers et 20€ pour une « adhésion structure ». Il est également possible de faire un don déductible à hauteur de 60% de vos impôts. Tenez nous au courant de tout changement d'adresse pour continuer à recevoir votre Info Tétras Jura et n'hésitez pas à faire connaître notre association. La mobilisation de tous est plus que jamais indispensable.

Contactez Anaïs pour plus de renseignements.



L'équipe permanente du Groupe Tétrás Jura
vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année



Nous remercions la DREAL Franche-Comté qui nous soutient pour la réalisation de ce bulletin d'information bisannuel.

Groupe Tétrás Jura
Pré point Désertin
39370 Les Bouchoux
09 60 08 68 27
groupe-tetras@wanadoo.fr
mottet.groupetetras@orange.fr



Réalisation:
Anaïs Mottet
Alexandra Depraz
Dessins:
Alexis Nouhaillat
Roman Charpentier
Comité de relecture:
Renée Depraz
Sarah Gillet